



Commune de Vully-les-Lacs

Salavaux, le 18 mai 2021

Préavis municipal No 2021 / 07

Point porté à l'ordre du jour de la séance du 29 juin 2021.

COMPTES 2020

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Les comptes de l'exercice 2020 de la Commune de Vully-les-Lacs sont clôturés et révisés conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR). La fiduciaire BDO d'Epalinges a effectué l'audit des comptes le 19 avril 2021.

Conformément à la loi sur les communes (LC) et le règlement sur la comptabilité des communes (RCom), les comptes sont remis au Conseil communal puis renvoyés à l'examen de la Commission de gestion.

Les comptes détaillés par ordre administratif, le bilan, le tableau des investissements et les engagements hors bilan ; ainsi que le rapport de révision de la fiduciaire BDO se trouvent dans la pièce jointe.

Afin de faciliter la lecture de ces états financiers, nous vous présentons par le biais du tableau ci-dessous les principaux points.

Présentation des comptes de fonctionnement

Les comptes de l'année 2020 présentent un excédent de revenus de **CHF 248'925.19**. Les comptes par « ordre administratif » se composent de la manière suivante :

Synthèse des comptes 2019

Dicastères	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1 Administration générale	3 981 820	-2 482 803	3 771 700	-2 298 200	3 506 332	-2 296 448
2 Finances	2 509 269	-10 761 395	2 333 000	-10 922 300	2 516 092	-11 134 366
3 Domaines et bâtiments	1 842 691	-1 745 603	1 951 100	-1 617 750	3 006 291	-1 897 364
4 Travaux	3 520 055	-2 288 950	4 190 200	-2 631 000	3 870 030	-2 658 946
5 Instruction publique et cultes	1 980 819	-1 500	2 000 800	-	1 950 198	-
6 Police	648 239	-65 737	621 250	-62 300	593 154	-77 239
7 Sécurité sociale	2 616 929	-23 353	2 429 600	-12 000	2 628 250	-111 804
8 Services industriels	679 431	-658 837	900 700	-853 900	732 257	-755 058
Totaux	17 779 253	-18 028 178	18 198 350	-18 397 450	18 802 604	-18 931 225
	<i>Excédent de revenu</i>	<i>-248 925</i>	<i>Excédent de revenu</i>	<i>-199 100</i>	<i>Excédent de revenu</i>	<i>-128 622</i>

Explications sur les comptes de fonctionnement

Au-delà de l'analyse financière réalisée par M. Pierre Buset, document mis à la disposition de la commission de gestion, on peut relever les points suivants :

1 Administration générale

13 Service du personnel

- Légère hausse de la masse salariale suite à l'engagement d'une personne supplémentaire à l'administration communale, mais aussi due à des travaux supplémentaires du service de conciergerie liés à la pandémie.

Compte : 3010.100.1300

16 Tourisme

- Une attribution au fonds affecté a été effectuée pour un montant de CHF 105'491.43.

Compte : 3810.700.1620

17 Sports.

- La participation communale pour l'installation des cibles Polytronic a été versée à deux Sociétés de tir, soit celles de Villars-le-Grand et de Mur. Le montant de CHF 120'000.00 a ensuite été prélevé au fonds de réserve affecté.

Comptes : 3140.501.1700 et 4800.900.1700

2 Finances

21 Impôts

- A relever une baisse globale des revenus de **CHF 442'000.-** en comparaison des comptes 2019.
- On peut constater une diminution des défalcatons/pertes sur débiteurs (moins de mauvais payeurs). L'impôt sur le revenu correspond au budget et est en légère hausse par rapport aux comptes 2019. Une hausse est réalisée en ce qui concerne l'impôt foncier. Une baisse conséquente est constatée dans les chapitres suivants : Impôt sur les prestations en capital & sur les gains immobiliers. Par contre, nette baisse sur l'encaissement des droits de mutation, impôts sur prestations en capital et sur les successions et donations, ainsi que sur les gains immobiliers. Suite à la pandémie, il n'est pas à exclure qu'une baisse pourrait impacter les comptes 2021, sachant que selon BDO, l'impact sur les comptes 2020 reste relativement mineur sur la base de vérification de plusieurs communes vaudoises.

Comptes : 3300.100.2100 – 4000.100.2100 – 4020.000.2100 – 4000.110.2100 – 4010.100.2100 – 4040.000.2100 – 4050.000.2100 et 4410.100.2100.

22 Service financier

- Nous constatons une hausse de la participation au fonds de péréquation, additionnée à la différence de l'impact de l'année précédente, résulte dans une augmentation de charge de **CHF 252'144.-** par rapport aux comptes 2019.

Comptes : 3520.000.2200 - 3520.020.2200 – 4520.020

3 Domaines et bâtiments

31 Terrain

- Zone « Les Grandes Vignes » à Vallamand – parcelle 8322. De gros travaux de confortement sont prévus. Les études sont en cours.

Compte : 3180.500.3100

4 Travaux

46 Réseaux d'égouts et d'épuration

461 Egouts, épuration

- Une baisse des taxes EU/EP et EC est constatée.
- Une attribution au fonds affecté a pu être effectuée pour un montant de CHF 379'562.64.

Comptes : 3810.100.4610 – 4340.100.4610 et 4340.110.4610

7 Sécurité sociale

72 Prévoyance sociale

- Nette augmentation de la participation à la cohésion sociale, additionnée à la différence de l'impact de l'année précédente, résulte dans une augmentation de charge de de **CHF 384'288.-** par rapport aux comptes 2019.

Compte : 3510.500.7200 - 3510.510.7200 – 4360.300.7200

8 Services industriels

81 Service des eaux

- Une attribution au fonds affecté a été comptabilisée pour un montant de CHF 85'733.21.

Compte : 3810.100.8100

Analyse financière

Remarque finale du rapport d'analyse détaillée

Sans être au niveau des deux années précédentes, le résultat de l'exercice comptable 2020 de la Commune de Vully-les-Lacs est bon. En outre, les investissements sont totalement financés par des subventions. Ainsi, la marge d'autofinancement 2020 contribue à la diminution de l'endettement total.

Conclusions

Sur la base de l'exposé ci-dessus concernant les comptes 2020, la Municipalité suggère au Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Vully-les-Lacs

- Vu le préavis municipal no 2021 / 07 ,
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

D'accepter les comptes 2020 tels que présentés.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ :

Le Syndic :


Blaise Clerc



La Secrétaire :


Sylvie Baumann